



Objet : Compte rendu de la réunion du CA du 16 mai 2022.

Début de séance 18h00 salle Laveran.

Présents : Thérèse Sivry ; Danièle Marchand ; Georges Elandalloussi ; Michel et Françoise Descuns, Didier Lamarque ; André Verrier ; Jean Claude Rodriguez ; Bernard Estrade ; Georges Hamon ; Richard Moncho ; Rémy Henri ; Jean Pierre Miceli.

Absent: JC Rodriguez

Ordre du jour,

- 1/Journée de l'environnement à Longages du 4 juin 2022.
- 2/Sortie grillade à Betchat du 11 juin 2022.
- 3/ AG du 25 juin 2022.
- 4/ Weekend mycologique du 24 et 25 septembre 2022.
- 5/ Exposition du 16 et 17 octobre 2022.
- 6/ Divers

1/Journée de l'environnement à Longages du 4 juin 2022.

- Besoins en matériel commune de Longages > **Didier**
2 tables/3 panneaux d'affichage/4 chaises et 1 emplacement à l'ombre si possible.
- Besoins en matériel association > **Didier**
Affiche/Ficelle/scotch/ciseau/rondins/étiquettes et supports/moquette pour 2 tables.
- Prévoir sortie le vendredi 3 juin 2022 > **Bernard, André, Georges Hamon, Richard**
- Bénévoles pour la journée > Didier/Georges Elandalloussi/Richard/ André

2/Sortie grillade à Betchat du 11 juin 2022.

- En fonction des conditions climatiques, le lieu pourrait être modifié vers Croquier > **Didier**
Les champignons récoltés seront dégustés sur place.
Prévoir table et fauteuil.
Charbon de bois et grille > **Françoise et Michel.**
Trépied gaz et poêle > **Georges H.**
Achat de la saucisse > **Danièle**
Mail à envoyer aux adhérents pour la sortie > **JP**

3/ AG du 25 juin 2022.

- Actions administratives (invitation au maire, demande apéro, rapport moral, communication, doc... > **JP**
Bilan mycologique > **Georges Elandalloussi.**
Bilan financier > **Bernard.**

4/ Weekend mycologique du 24 et 25 septembre 2022.

- Présentation par Claude Sivry de 3 lieux possibles.
Le village vacances des « Lambrilles » à La Bastide Sérrou est retenu par la simplicité de l'organisation mais la date est modifiée **au 8 et 9 octobre.**
Tarif de 74 euros par personne (chambre double, diner, petit déjeuner et pique nique du midi).
13 euros en supplément pour une chambre seule.
Participation exceptionnelle de l'association d'au moins 500 euros.

Réservation à effectuer + tarif enfant à demander > **Claude**

Mail à envoyer aux adhérents > **JP**

5/ Exposition du 16 et 17 octobre 2022.

L'exposition se déroulera au bois de Castres (salle disponible à partir du samedi matin).

Mail à envoyer aux écoles rapidement > **JP**

Proposition d'affiche par Didier de prendre la photo de couverture du livret sur les amanites.

Prévoir l'impression des affiches, flyer et modification de la date sur la grande affiche > **Didier**

6/ Divers.

Subvention de fonctionnement de 200 euros et une subvention exceptionnelle de 500 euros pour l'édition des livrets sur les amanites sont accordées par la mairie de Carbonne.

Sortie champignons du 21 mai au Saet décidée en séance.

Le livret des amanites (rédigé par Georges) est en vente au prix de 5 euros pour les adhérents.

Fin de séance 19h30.